



ChloroNet - Gestion des risques

Critères pour une interruption d'assainissement

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 1



Critères pour une interruption d'assainissement

- Les critères sont définis à l'attention des experts et des autorités:
 - la poursuite des mesures d'assainissement est-elle proportionnée ?
 - une interruption d'assainissement peut-elle être envisagée ?
- Les critères sont divisés en 3 groupes:
 - « **Potentiel de pollution** »
 - « **Situation des biens à protéger** »
 - « **Assainissement / technique** »

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 2

rub neuchâtel sa  ChloroNet

Evaluation des critères

- L'évaluation des critères est réalisée en **l'état actuel après l'achèvement des mesures précédentes**:
 - Les mesures ont été entreprises conformément au projet d'assainissement d'origine
 - La situation actuelle est évaluée sans mesures supplémentaires éventuellement planifiées
- Tous les critères énumérés doivent être évalués
- L'importance des critères peut être adaptée par cas individuel en fonction de la situation
- Les tableaux fournissent des évaluations orientées **POUR** ou **CONTRE** une interruption de l'assainissement

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 3

rub neuchâtel sa  ChloroNet

a) Potentiel de pollution

		POUR l'interruption d'assainissement	CONTRE l'interruption d'assainissement
1	Concentration à l'aval immédiat – écart à l'objectif d'assainissement en %	Ecart faible	Ecart élevé
2	Evolution des concentrations à l'aval immédiat	Valeurs constantes ou diminution détectable	Aucune tendance nette ou augmentation
3	Potentiel de pollution (quantité de HHV)	Potentiel de pollution faible	Potentiel de pollution élevé
4	Réduction du potentiel de pollution atteinte (interruption de la source)	Foyer de pollution totalement ou en grande partie éliminé	Seule une faible part du foyer de pollution a été éliminée
5	Dégradation naturelle	Dégradation naturelle avec production de substances moins problématiques	Absence de dégradation ou dégradation produisant des substances problématiques
6	Charge (émission)	Faible	Elevée
7	Potentiel de mobilisation et mobilité des polluants	Faible	Elevée

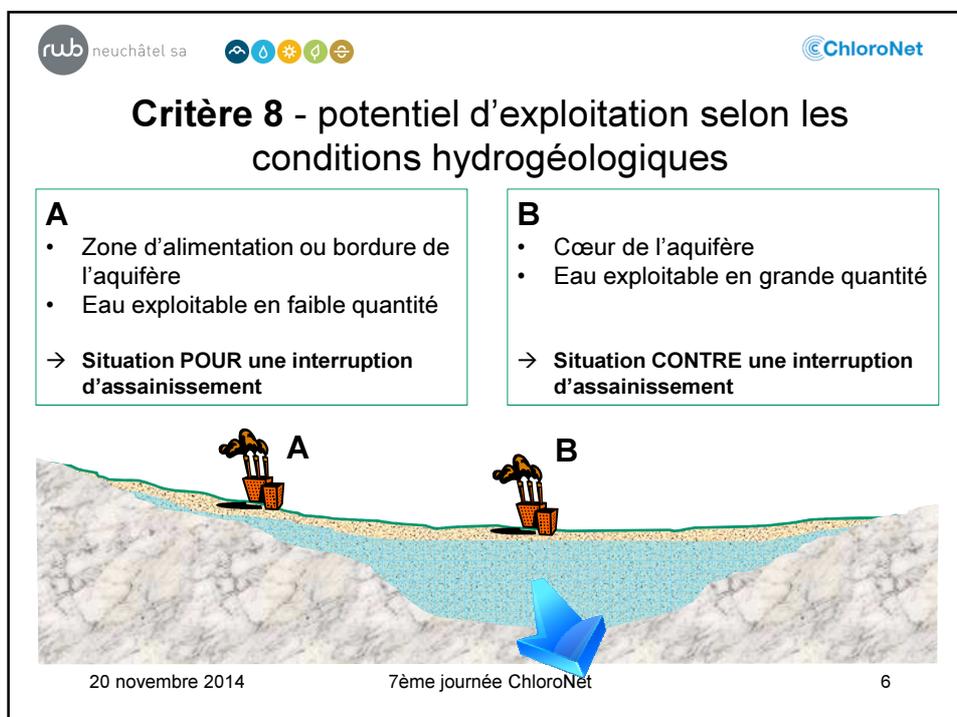
20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 4

rub neuchâtel sa  ChloroNet

b) Situation des biens à protéger

		POUR l'interruption d'assainissement	CONTRE l'interruption d'assainissement
8	Possibilité d'exploitation de l'eau souterraine	Eaux souterraines pas présentes en quantité et en qualité exploitable	Eaux souterraines présentes en quantité et en qualité exploitable
9	Possibilité d'exploitation de l'eau souterraine du point de vue de la planification de la protection des eaux	Exploitation comme eau potable pas envisageable en raison de conflits d'utilisation du territoire	Pas de conflit d'usage
10	Possibilité d'exploitation de l'eau souterraine compte tenu de la pollution de fond	Pas ou que partiellement exploitables	Aucune pollution de fond
11	Usage actuel des eaux souterraines		
12	Importance des usages existants		
13	Impact du site sur des captages existant		
14	Les autres biens à protéger (eaux de surface, sols, air) sont impactés de manière significative		

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 5



rub neuchâtel sa  ChloroNet

Critères 9 et 10

Conflits d'usage, pollution de fond




© SIT-Jura - Swisstopo DV 5704000630-5704000640 - Openstreetmap

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 7

rub neuchâtel sa  ChloroNet

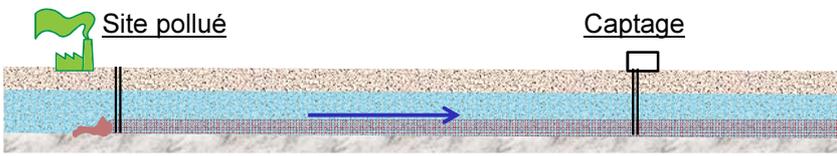
b) Situation des biens à protéger

		POUR l'interruption d'assainissement	CONTRE l'interruption d'assainissement
8			
9			
10			
11	Usage actuel des eaux souterraines	Aucun usage actuel ou planifié	Usage actuel ou planifié
12	Importance des usages existants	Importance secondaire	Importance moyenne ou grande
13	Impact du site sur des captages existant	Exigences pour l'utilisation comme eau potable remplies Diminution des concentrations mesurée ou attendue	Exigences pour l'utilisation comme eau potable non remplies Aucune diminution des concentrations mesurée ou attendue
14	Les autres biens à protéger (eaux de surface, sols, air) sont impactés de manière significative	Non	Oui

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 8

rub neuchâtel sa  ChloroNet

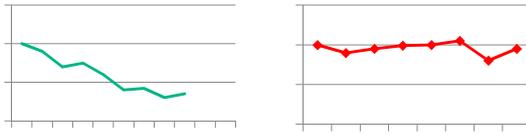
Critère 13 - impact sur des captages existants



Pour  **Contre**

Evolution des concentrations au captage

- mesurées
- modélisées



20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 9

rub neuchâtel sa  ChloroNet

c) Assainissement / technique

	POUR l'interruption d'assainissement	CONTRE l'interruption d'assainissement
15 Chances de succès	Succès de l'assainissement pas attendu avec aucune des variantes d'assainissement	Succès de l'assainissement attendu avec au moins une des variantes
16 Activités de construction	Projet de construction pouvant être couplé aux mesures d'assainissement attendu à court terme	Aucun projet de construction n'est attendu à moyen et long terme
17 Coût / bénéfice	Solde HHV devant être éliminé: CHF/kg HHV: élevé	Solde HHV devant être éliminé: CHF/kg HHV: faible
18 Bilan écologique	L'impact de l'assainissement est pire que l'absence de mesure	L'impact de l'assainissement est meilleur que l'absence de mesure
19 Mesures de sécurisation nécessaires	Une sécurisation peut facilement être mise en œuvre	Une sécurisation n'est pas facile à réaliser

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 10

rub neuchâtel sa  ChloroNet

Critère 16 – Construction

- Tout projet de construction est soumis à l'**art 3 OSites**
- Conséquences possibles de projets de construction, pouvant favoriser une interruption d'assainissement
 - Rendre les mesures d'assainissement nécessaires
 - Couplage entre chantier de construction et d'assainissement
 - Excavation des foyers de pollution
 - Accès facilité à la pollution

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 11

rub neuchâtel sa  ChloroNet

c) Assainissement / technique

		POUR l'interruption d'assainissement	CONTRE l'interruption d'assainissement
15	Chances de succès	Succès de l'assainissement pas attendu avec aucune des variantes d'assainissement	Succès de l'assainissement attendu avec au moins une des variantes
16	Activités de construction	Projet de construction pouvant être couplé aux mesures d'assainissement attendu à court terme	Aucun projet de construction n'est attendu à moyen et long terme
17	Coût / bénéfice	Solde HHV devant être éliminé: CHF/kg HHV: élevé	Solde HHV devant être éliminé: CHF/kg HHV: faible
18	Bilan écologique	L'impact de l'assainissement est pire que l'absence de mesure	L'impact de l'assainissement est meilleur que l'absence de mesure
19	Mesures des sécurisation nécessaires	Une sécurisation peut facilement être mise en œuvre	Une sécurisation n'est pas facile à réaliser

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 12

Synthèse

- Les critères sont répartis en 3 groupes : « **Potentiel de pollution** »; « **Situation des biens à protéger** »; « **Assainissement / technique** »
- Les critères ne sont pas chiffrés, ils fournissent une **aide à la décision**
- L'évaluation demande la compréhension du site dans son **contexte hydrogéologique** et vis-à-vis de la **planification de la protection des eaux**
- Une interruption d'assainissement requiert le dialogue entre les autorités cantonales en charge des sites pollués et celles de la protection des eaux

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 13

Merci de votre attention

20 novembre 2014 7ème journée ChloroNet 14